

Réponse du Conseil administratif du 1^{er} mars 2023 à la motion du 12 décembre 2020 de M^{mes} et MM. Yasmine Menétrey, Daniel Sormanni, François Bärtschi, Luc Barthassat, Amar Madani, Danièle Magnin et Daniel-Dany Pastore: «Préservez la santé de la population en construisant des aménagements ombragés en Ville de Genève».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- les conséquences du réchauffement climatique en Suisse qui induisent une augmentation de l'exposition de la population aux rayonnements solaires et aux irradiations aux rayons UV qui peuvent générer des maladies de la peau cancéreuses et potentiellement mortelles comme le mélanome;
- l'incidence élevée de cancers de la peau dont la Suisse détient le triste record d'un des plus forts taux de progression au monde;
- les populations jeunes qui sont parmi les plus exposées à cette menace, notamment en période estivale lorsqu'elles utilisent les installations publiques municipales dédiées aux loisirs (pataugeoires, piscines extérieures, terrains multisports, aires de jeux pour les enfants, skate-park, etc.), et qui sont généralement totalement dépourvues de zones ombragées;
- l'absence de prise de conscience de la part des autorités municipales à l'heure actuelle sur un enjeu de santé publique d'importance primordiale, mais encore trop souvent négligé,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'étudier la mise en place de toiles anti-UV ou d'autres aménagements procurant de l'ombre en ville aux accès immédiats à l'eau et d'étudier dans toutes les zones fortement exposées au soleil et très fréquentées et où cela est adéquat (place, plage des Eaux-Vives, Baby-Plage) présentes et futures;
- d'ajouter des panneaux signalétiques de prévention et de sensibilisation sur les dangers des rayons UV, aux abords des installations publiques municipales dépourvues de zones d'ombre;
- d'intégrer systématiquement, dans les nouveaux aménagements publics municipaux en plein air, des zones ombragées prévues pour l'ensemble des usagers.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Dans ses projets d'aménagements de l'espace public, la Ville de Genève attache une grande importance à créer des lieux ombragés, particulièrement dans le contexte du réchauffement climatique. De manière générale, les arbres sont privilégiés, comme dans la nouvelle zone de rencontre de la rue des Rois (27 arbres supplémentaires).

A titre d'exemple, dans le cadre du projet de la pointe de la Jonction, une partie du couvert des Transports publics genevois sera conservé et fournira ainsi un lieu public abrité. Au même endroit, les jeux d'eau prévus seront situés sous une structure créant de l'ombrage.

Pour ce qui est d'ombrager les installations publiques municipales de loisirs telles que les places de jeux, on citera la nouvelle place de jeux du bois de la Bâtie et sa pataugeoire attenante, qui possèdent toutes les deux des voiles d'ombrage déployées en été. Les terrains multisports et skatepark sont plus complexes à ombrager de par leur surface, car les voilages seraient en conflit avec l'éclairage en place dans ces lieux.

La Ville déploie également des aménagements temporaires durant les mois estivaux, afin de fournir des lieux ombragés aux Genevois-es. Ainsi, une oasis urbaine a été aménagée à la place des Tréteaux-Libres, derrière la gare des Eaux-Vives, avec des bacs potagers sous des voiles d'ombrage, et cinq micro-oasis ont été installées en divers lieux tels que la rue du Léman ou encore la place Saint-Gervais.

Enfin, le Service des espaces verts va prochainement procéder à l'installation de toiles d'ombrage aux abords immédiats des pataugeoires présentes dans les parcs (PR-1505).

La motion demande également des panneaux de sensibilisation. Des campagnes de sensibilisation sont réalisées chaque année par le Canton et relayées par plusieurs modes de communication. Ne souhaitant pas encombrer l'espace public de multiples mobiliers et informations (ce qui peut rendre confus et péjorer la compréhension des citoyen-ne-s), la Ville estime que les mesures mises en place actuellement sont suffisantes pour sensibiliser la population.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le vice-président:
Alfonso Gomez